

EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE BEUVRY 62

Salle de la maison du parc

Les 18 et 19 Février 2023

Organisée par le
CAT CLUB DE PARIS
et des Provinces Françaises



Juges :

Mr COMORIO (I) Toutes Races
Mme LIS (SE) Toutes Races
Mme PARRY (CH) Cat 4
Mme SATTLER (D) Cat 1 2 D

2 certificats dans le week-end

Tarif: 50 euros par chat pour 2 certificats.
Tarif spécial aux adhérents du CAT CLUB de PARIS
à jour de leur cotisation : 45 euros par chat

Un adulte minimum engagé pour 3 chatons inscrits.
Le nombre de places étant limité les engagements
sur 2 jours seront prioritaires.

Utilisation des cages personnelle en priorité
celles-ci doivent être démontées le samedi soir afin
d'éviter les vols, le club ne pourra être tenu responsable
si l'exposant ne respecte pas cette recommandation.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour
bénéficier des tarifs Club.

Tous chats annulés après la date de clôture restent dus.

ATTENTION :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :

11 Février 2023

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur

Complément d'information : <http://www.fff-asso.fr>

Les participants doivent envoyer leurs bulletins d'engagement à:

Mme BUFFET Colette

La Chalardiére
61270 SAINT HILAIRE SUR RILLE (F)
Tél : + 33 (0) 2.33.24.64.82
et : + 33 (0) 9.75.29.57.75

E-mail : colette.buffer@wanadoo.fr
watrinpat@orange.fr

Merci de privilégier l'envoi de vos engagements par Mail et doivent être confirmés par courrier accompagné obligatoirement de leur règlement, à l'ordre du Cat Club de Paris sans lequel ils ne seront pas acceptés.

Pour tous renseignements sur les inscriptions à l'exposition:

<http://www.catclubdeparis.fr>

Vaccinations obligatoires:

Contre la Rage pour tout chat provenant de départements contaminés ou de l'étranger.
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et coryza.
Conseillée contre la leucose

Identification:

Pour tous les chats et chatons Français ou étrangers, par puce électronique ou par tatouage.

HORAIRE:

Samedi 18 Février de 10h00 à 18h00
Dimanche 19 Février de 10h00 à 17h00
Visites vétérinaire : Samedi de 7h30 à 9h30
Et le Dimanche de 8h30 à 9h30
Début des jugements à 10h00